



## Démarche d'écologisation dans les milieux de travail



### Préambule :

Suite à l'adoption de la Loi sur le Développement durable, de plus en plus d'organisations sont appelées à intégrer à leurs pratiques de gestion les principes du développement durable. Bien que ces 16 principes puissent inspirer les organisations et leur permettre de se doter d'orientations plus respectueuses de l'environnement (politique environnementale, politique d'achat responsable ou autre type d'engagement), ils prennent leur véritable sens lorsque les pratiques en place les reflètent réellement.

Ainsi, toute démarche de développement durable (DD) passe inévitablement par une meilleure connaissance des « façons de faire » de l'organisation d'un point de vue social, environnemental et économique. Cette étape essentielle permet de reconnaître les acquis et les lacunes en matière de DD, de dresser un inventaire des impacts environnementaux liés aux activités de l'organisation ainsi que de cibler des pistes d'amélioration dans les différentes sphères de l'organisation. C'est ce que la démarche BUREAU VERT vous propose d'amorcer.

### Notre service

Le service d'accompagnement « Bureau vert » est destiné aux organisations de service, les institutions et les départements administratifs d'entreprises qui désirent améliorer leurs performances environnementales par l'implantation simple et peu coûteuse de pratiques quotidiennes. « Bureau vert » permet aux organisations de s'engager dans une démarche d'écologisation en bénéficiant d'un accompagnement sur mesure, adapté à ses besoins organisationnels, ainsi que d'outils pratiques qui facilitent la mise en place de nouvelles pratiques écologiques.

Notre service comprend:

- un diagnostic des pratiques en place et des recommandations;
- l'identification et le choix de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement ;
- une évaluation sommaire de l'impact des changements sur les coûts d'opération de l'organisation;
- un éventail d'outils adaptés qui facilitent la mise en place de ces nouvelles pratiques (ressources, procédés, aménagement, politiques) ;
- la formation des employés permettant l'intégration rapide de nouvelles habitudes ;

# Implanter un Bureau Vert

## Description du service

- de l'aide sous forme de consultation ponctuelle en cas de problèmes logistiques ou humains...
- une attestation « Bureau Vert »

### Les avantages de l'accompagnement

- Guide et conseille le client tout au long des étapes de mise en place du Bureau Vert
- Offre un accompagnement sur mesure
- Offre des outils pratiques
- Offre des outils adaptés à la région (ressources locales)
- Permet un suivi après l'implantation du bureau vert

### Les étapes de la démarche

#### I- Diagnostic et recommandations

- ✓ Portrait des pratiques courantes (produits, matériel, procédés, etc.) pour l'ensemble des sphères d'activité de l'organisation (achats écoresponsables, consommation d'eau et d'énergie, gestion des matières résiduelles, transport, culture organisationnelle, etc.);
- ✓ Propositions en vue d'une plus grande « écologisation » des pratiques de l'organisation.

#### II- Mise en place des nouvelles pratiques

- ✓ Cibler les objectifs, les moyens et les actions priorisées (plan d'action)
- ✓ Organiser l'implantation des nouvelles pratiques (ex : nouveaux procédés, aménagement, personnes responsables, fiches techniques, registres, etc.)
- ✓ Répondre aux questions ponctuelles, conseiller, outiller, réseauter.

#### III- Formation et outils

- ✓ Sensibiliser les employés aux bénéfices économiques et environnementaux liés à l'implantation d'un Bureau Vert;
- ✓ Permettre aux employés de s'approprier les pratiques proposées et les nouveaux outils.

#### IV- Évaluation et attestation de la démarche

- ✓ Identifier les gains environnementaux obtenus
- ✓ Valider la démarche entreprise par l'organisation